Diplôme universitaire de Musique liturgique (DUML)

Acquérir des connaissances et des compétences sur les grands principes et les fondements de la liturgie afin de situer le chant et la musique dans le culte chrétien

Présentation

Face aux défis de la vie liturgique dans une société pluraliste aux références multiples, les acteurs musicaux de la liturgie catholique sont confrontés à des situations complexes et doivent discerner les ressorts de leur service de la prière et du chant de l' assemblée liturgique.

Le Diplôme universitaire de Musique liturgique (DUML) a pour objectif de répondre de façon interdisciplinaire à ces défis de la réflexion et de la pratique musicale en s' inspirant de la tradition de l'Institut Supérieur de Liturgie (ISL).

Nourrie d'une longue réflexion théologique initiée par le Mouvement Liturgique, l'ISL développe une intelligence de la liturgie enracinée dans ressourcement en tradition opérée tout au long du XXe siècle.

Enjeux

Le Diplôme universitaire de Musique liturgique (DUML) est une formation spécialisée dont l'objectif est la formation d'acteurs musicaux au service de la liturgie. Elle vise à permettre aux étudiants d'acquérir des outils de discernement en matière de musique liturgique dans son rapport avec "l'assemblée célébrante".

Spécificités

Les enseignements sont destinés à offrir les éléments fondamentaux d'histoire et de théologie de la tradition du chant dans le culte chrétien, la connaissance des documents de référence et des institutions, des structures fondamentales des célébrations liturgiques, des répertoires anciens ou récents.

Durée de la formation

4 semestres

Lieu(x) de la formation

- Paris

Public

Niveau d'entrée de la formation

- Bac

Langues d'enseignement

- Français

Rythme

- Compatible avec une activité professionnelle
- Temps aménagé
- En alternance

Renseignements

isl.theologicum@icp.fr

Coût de la formation

1 420 € / an

Admission

Pré-requis

Formation(s) requise(s)

Ce parcours s'adresse à des personnes exerçant des fonctions musicales importantes dans la liturgie et qui possèdent déjà les compétences techniques sur le plan musical.

Candidature

Modalités de candidature

L'admission se fait suite à un dossier de candidature et entretien avec la direction de l'ISL.

Débouché

Activités visées / compétences attestées

- Discerner en situations complexes, en se référant à un corpus résolument interdisciplinaire (théologie, liturgie, philosophie, sciences sociales, musicologie…);
- Agir et accompagner d'une manière ajustée, en situation concrète, en intégrant les références pastorales, liturgiques et musicales ;

Les connaissances et compétences acquises doivent permettre de :

- Soutenir la pratique et la formation en Musique et chant dans la liturgie
- Être une personne ressource pour analyser des situations complexes
- Créer, animer, participer à des instances de coordination pastorale en matière de musique liturgique et de Pastorale liturgique et sacramentelle.

Poursuites d'études

Il est possible de poursuivre afin de compléter le parcours en vue d'obtenir le diplôme de l'ISL, option "musique et chant liturgique"

Programme

La scolarité est établie sur deux années en alternance. Elle permet d'acquérir 60 ECTS, ce qui correspond à l'équivalent d'une année de formation à l'ISL ainsi que deux sessions "Théologie de la musique et du chant liturgique"

Chaque année, l'étudiant suit les cours fondamentaux de l'ISL. Pour plus de souplesse, ces enseignements peuvent être regroupés sur un semestre ou étalés sur deux.

Pour chacune des deux années de la formation, les étudiants participent :

- aux sessions 1 et 2 "Théologie de la musique et du chant liturgique"
- en partie au programme en alternance de l'ISL (2 jours en septembre, 2 jours en avril)

L'obtention du Certificat de musique liturgique implique :

- la participation assidue aux enseignements et leur validation
- la rédaction et la soutenance d'un mémoire d'environ 30 pages avec une bibliographie.

Chaque année du Certificat de musique liturgique correspond à 30 crédits ECTS. L'ensemble de la formation donne donc 60 crédits, équivalant à une première année d'études.

Les enseignements

Programme prévisionnel des sessions "Théologie de la musique et du chant liturgique"

1. Le musicien au service de la liturgie
2. Histoire de la musique en liturgie
3. Chant grégorien et monodie
4. Le chant d'assemblée dans la liturgie contemporaine
5. Pratiques musicales en liturgie